



## La 3<sup>e</sup> session du Groupe mixte d'experts pour la coordination

Les 8 et 9 septembre 2020, à distance et par visioconférence, se tiendra la 3<sup>e</sup> session du Groupe mixte d'experts pour la coordination. Le Groupe mixte a pour but de garantir une évolution législative cohérente entre le Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) et la réglementation relative à la sécurité et à l'interopérabilité des chemins de fer, et ce afin d'éviter toute contradiction entre les prescriptions pour les véhicules et les prescriptions relatives aux opérations de transport de marchandises dangereuses par le rail.

Le Groupe mixte rend compte de ses travaux aux commissions et comités suivants :

- la Commission d'experts du RID de l'OTIF,
- la Commission d'experts techniques de l'OTIF,
- le Comité pour le transport de marchandises dangereuses de l'UE,
- le Comité pour l'interopérabilité et la sécurité ferroviaires de l'UE.

Les 8 et 9 septembre 2020, les principaux thèmes qui seront abordés sont :

- la conception et la construction des véhicules : méthode de spécification et solutions fonctionnelles / techniques ;
- le processus d'autorisation des véhicules : d'une part les responsabilités en matière d'évaluation de la conformité et d'autre part les acteurs impliqués (autorités compétentes) ;
- l'exploitation et la maintenance : procédures, règles, responsabilités et applications télématiques pour le fret ;
- le processus de coordination entre le RID et la législation ferroviaire générale pour la notification des accidents ou incidents et des statistiques

Les langues de la réunion seront l'anglais, l'allemand et le français. Il y aura une interprétation simultanée en anglais uniquement.

Inscription jusqu'au 5 septembre au plus tard : [http://otif.org/fr/?page\\_id=214](http://otif.org/fr/?page_id=214).

